

AMIANTE DANS UNE OPERATION DE RESTRUCTURATION (L')

Titre(s): AMIANTE DANS UNE OPERATION DE RESTRUCTURATION (L') / BOUVINET E

Auteur(s): BOUVINET E

Editeur, producteur: ANGERS : 1999

Description matérielle: 43 .

Collection: Mémoire DT54 de stage en entreprise

Appartient à la collection: Mémoire DT54 de stage en entreprise

Résumé ou extrait: En juillet 1996, l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) publia un rapport, commandé par le gouvernement, sur les dangers que présente la présence d'amiante. Ce rapport eut pour conséquence directe et immédiate l'interdiction prise le 3 juillet 1996 et effective le 1er janvier 1997 d'interdire l'amiante. L'utilisation de l'amiante avait déjà été réglementée dans la fin des années 1970. Le 7 février 1996, deux décrets importants étaient publiés réglementant la recherche d'amiante sous forme de floccages et de calorifugeage ainsi que le travail dans les atmosphères contaminées de poussières d'amiante. Cette recherche, limitée à certains produits, ne garantit pas une absence totale d'amiante sur un chantier. A quels problèmes sont alors confrontés les intervenants? On se rend compte très rapidement que les difficultés qu'ils rencontrent ne sont la conséquence que d'un diagnostic imprécis. Sans une recherche très consciencieuse et exhaustive de produits contenant de l'amiante en amont de l'opération, le chantier court au devant de difficultés. En ayant une connaissance plus approfondie du produit et de sa nocivité, en se plongeant dans la législation en vigueur et les obligations qu'elle impose il est possible de se prémunir contre les difficultés.

Sujet(s): isolation thermique
amiante
GENIE CLIMATIQUE